

CERTIFICAT DE DEPOT DES FONDS

Maître Jean-Philippe LAMIDIEU, notaire à PONT-AUDEMER, (27500), PONT-AUDEMER (27500), 5 rue des Temps Modernes,

Certifie et atteste avoir reçu en sa comptabilité, le 11 janvier 2024, les fonds ci-après et les avoir déposés sur un compte ouvert au nom de la société en formation :

- versement d'un montant de DEUX CENT QUARANTE-CINQ EUROS (245,00 €) par Monsieur Lionel Maurice Gabriel MARC, Conducteur de Travaux, demeurant à CONDE SUR RISLE (27290), 71 rue de la Thillaye, né à SAINT MIHIEL (55300), le 30 janvier 1971.

- versement d'un montant de DEUX CENT QUARANTE-CINQ EUROS (245,00 €) par Madame Valérie Anne GUILMAIN, Conseillère en économie sociale et familiale, demeurant à CONDE SUR RISLE (27290), 71 rue de la Thillaye, née à METZ (57000), le 01 octobre 1975.

- versement d'un montant de CINQ CENT DIX EUROS (510,00 €) par Monsieur Elouan MARC, chef de rang, demeurant à CONDE SUR RISLE (27290), 71 rue de la Thillaye, Chez M. et Mme Lionel MARC, né à ERMONT (95120), le 29 janvier 2004.

A l'effet de constituer le capital social, en numéraire, de la société A CICALA, en formation, au capital de MILLE EUROS (1.000,00 €), divisé en 200 parts sociales, dont le siège social a été fixé à CONDE SUR RISLE (27290), 71 rue de la Tillaye.

Certificat établi sur une page pour servir et faire valoir ce que de droit.
Cette somme restera immobilisée dans les conditions prévues par la loi.

Fait à
Le 15 janvier 2024.
en un exemplaires

